

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 7 JUIN 2023

Objet :

Modification du Tableau
de l'effectif communal

N° : D - 2023 - 06 - 07 - 03

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Béatrice RIERA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Solène PELLE, Ludivine ALBERT.

Procurations : M. Olivier MONROS à Mme Géraldine ESCANDE, M. Yann RAMIREZ à Mme Françoise CRASSOUS, M. Jean-Philippe GARCIA à Mme Solène PELLE, M. Julien RIBES à M. René COUSIN.

Absent : M. Julien PUJOL

Secrétaire de séance : Mme Géraldine ESCANDE

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 5 Juin 2023, régularisant le tableau de l'effectif communal et précise qu'il convient de le mettre à jour pour permettre la prise en compte des avancements de grades 2023 et la création d'un poste d'ATSEM à temps complet à compter du 16 août 2023.

LE CONSEIL

Où l'exposé de son Président, après en avoir délibéré,

APPROUVE, par 22 voix pour dont 4 procurations, le tableau comme suit :

Personnel permanent à temps complet :

- 1 Attaché principal territorial
- 1 rédacteur principal 1^{ière} classe
- 1 Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 1^o classe
- 2 Adjoint administratif principal 1^o classe
- 2 Adjoints administratifs principaux 2^o classe
- 1 Adjoints administratif territorial
- 2 Brigadiers chef principaux
- 1 Animateur principal 1^o classe
- 3 Adjoints d'animation principaux territoriaux 2^o classe
- 1 Adjoints d'animation principaux territoriaux 1^o classe
- 1 Ingénieur territorial
- 2 Techniciens principaux 1^{ière} classe
- 2 Agents de maîtrise principaux
- 7 Adjoints techniques principaux 1^o classe
- 4 Adjoints techniques principaux 2^{ème} classe
- 3 Adjoints techniques territoriaux
- 1 ATSEM

Personnel permanent à temps non complet :

- 1 Adjoint technique (à raison de 20h/semaine)

Personnel non permanent / vacataires :

- 2 Assistants d'enseignement artistiques à temps incomplet
- 2 Adjoints techniques territoriaux

Personnel sous contrat aidé par l'Etat / CDD temps complet :

- 6 Contrats PEC 20h pouvant être complétés selon besoins des services

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Géraldine ESCANDE

Le Maire,

Jean-François GUIBBERT

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le **15 JUIN 2023**

ID : 034-213401359-20230607-D2023_06_07_003-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault, le **13 JUIN 2023**
Et publication ou notification
Du **15 JUIN 2023**
Le Maire :

